Le 6 mars 2023

Objet : Demande d’une bourse d’études au Conseil des finances et de l’expansion du Conseil régional Nakonha:ka

Chère candidate, cher candidat,

Les étudiant.e.s inscrits dans un établissement d’enseignement postsecondaire peuvent présenter une demande de bourse d’études auprès de trois fonds. Veuillez choisir celui qui convient le mieux à votre situation. La préférence sera accordée aux personnes qui fréquenteront un établissement d’enseignement canadien. Le présent processus de demande concerne l’année universitaire 2023-2024.

À la suite d’un legs du Dr Hugh Duncan au Conseil des finances et de l’expansion du Conseil régional Nakonha:ka et en conformité avec ses dernières volontés testamentaires, **la bourse Hugh Duncan** offre un soutien financier aux personnes qui font des études universitaires à plein temps.

Le Conseil administre un deuxième fonds, provenant de l’Institut français évangélique (**la bourse de la Fondation I.F.E.**), qui permet de soutenir les personnes qui font des études collégiales à temps plein ou partiel, ou des études universitaires à temps partiel.

Le troisième fonds est le **Fonds des bourses St. John’s Hall** qui accorde des bourses aux récipiendaires d’une bourse Hugh Duncan ou d’une bourse I.F.E. et qui doivent assumer des frais de voyage importants pour se rendre à établissement postsecondaire de leur choix au Québec.

**Bourse Hugh Duncan** : Conformément aux critères établis par le Dr Duncan, chaque année les membres d’une paroisse de l’Église Unie de la région Nakonha:ka qui sont inscrits à plein temps dans une université peuvent recevoir un soutien financier. Le montant de la bourse dépend du nombre de candidat.e.s mais ne peut pas excéder 2,000 $. Il peut être attribué 2 fois à la même personne.

**Bourse I.F.E.** : La Fondation I.F.E. pourra offrir un soutien financier maximal de 1 000 $ par personne aux étudiant.e.s inscrits à temps partiel ou à temps plein dans un collège (Cégep) ou à temps partiel dans une université et qui sont également membres d’une paroisse de l’Église Unie.

**Bourse St. John’s Hall** : Le Fonds des bourses St. John’s Hall offre des bourses afin de commémorer le St. John’s Hall qui a servi à l’éducation des enfants protestants à Québec. Le Hall ayant été vendu, les produits de la vente sont utilisés pour offrir des bourses aux étudiant.e.s qui doivent assumer des frais de déplacement importants pour leurs études. Il n’est pas nécessaire de présenter une demande pour obtenir cette bourse puisqu’elle est attribuée aux récipiendaires d’une bourse Hugh Duncan ou d’une bourse I.F.E. Les candidat.e.s doivent indiquer leurs frais de déplacement importants au Québec dans leur demande.

Afin de s’assurer que les récipiendaires des bourses respectent les conditions associées aux deux fonds indiqués ci-dessus, le Comité des bourses Hugh Duncan demande à tout.e.s les candidat.e.s de fournir les documents suivants **avant la date limite du vendredi 2 juin 2023** :

* Le formulaire de demande dûment rempli et signé. Ce formulaire est affiché sur le site Web du Conseil régional Nakonha:ka à l’adresse <https://nakonhakaucc.ca/fr/ressources/bourses> et disponible également au bureau de Lachine.

* Une lettre d’accompagnement d’une page expliquant brièvement pourquoi vous entreprenez le programme d’études choisi, ainsi que les buts et objectifs d’avenir reliés à votre champ d’études.
* Un *curriculum vitæ* comprenant la liste de vos principaux centres d’intérêts et activités, ainsi que les autres activités de leadership que vous avez exercées au secondaire ou au Cégep, y compris les prix que vous avez obtenus, les postes que vous avez occupés et votre participation à des activités parascolaires et sportives. Cette liste devrait porter sur les **trois dernières années**.
* Deux lettres de recommandation, l’une concernant vos études universitaires, collégiales ou secondaires et l’autre, une activité personnelle (communautaire ou paroissiale, par exemple). Ces lettres doivent être transmises dans des enveloppes **cachetées et être signées par leurs auteurs**.
* Un certificat de statut de membre de l’Église Unie du Canada. Si vous êtes un membre non confirmé, demandez à votre pasteur.e de fournir l’information concernant votre participation à la vie de la paroisse.
* Veuillez également faire en sorte que le relevé de notes **officiel** de vos dernières études soit envoyé directement par votre établissement d’enseignement au Comité **avant la date d’échéance du 2 juin 2023**.

Les candidat.e.s doivent s’assurer que leur dossier envoyé au Comité des bourses du Conseil régional Nakonha:ka est complet, y compris le relevé de notes officiel envoyé directement par leur établissement d’enseignement.

*Les demandes incomplètes ne seront* ***pas*** *étudiées par le Comité des bourses.*

Tous les renseignements fournis en lien avec une demande sont destinés à l’usage exclusif du Comité des bourses et seront traités dans la plus stricte confidentialité.

Une personne ne pourra recevoir plus de deux bourses du Comité des bourses.

Seules seront prises en considération les demandes présentées d’ici **le 2 juin 2023** à l’adresse suivante :

Comité des bourses

Conseil des finances et de l’expansion

Conseil régional Nakonha:ka

225, 50e avenue, LACHINE (Québec) H8T 2T7

Le Comité des bourses informera tout.e.s les candidat.e.s de l’état de leurs demandes d’ici juillet 2023. Les étudiant.e.s dont la demande est acceptée doivent envoyer la preuve de leur inscription à l’établissement d’enseignement indiqué d’ici la fin de septembre 2023 (à défaut de quoi l’octroi de la bourse pourrait être annulé).

Pour toute question, veuillez communiquer avec le bureau du Conseil régional Nakonha:ka au 514-634-7015.

Le Comité des bourses du Conseil régional Nakonha:ka

Monique Moser, présidente

Lynn Drew

Renate Sutherland

Libby Monaco

Dave McCormack

Caroline Leamon